

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1034 Militaires hors cadres – Milice Compagnie des Gardes-Cercie

n° 1034

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le maréchal des logis-chef Auzenet (André) est nommé Connaisseur de police de la ville de Djibouti, pour compter du 1 novembre 1951, en remplacement du gendarme Poitevineau (Sylvain), en instance de départ en conge.